

Saint le Martin le VINOUX

#Naturellement Chartreuse



Saint-Martin
LE-VINOUX

Un budget de projets équilibrés

2025

un budget équilibré

Le budget 2025 est construit avec responsabilité, au regard des besoins des habitants de la commune.

Nous avons préparé un budget équilibré, pour conserver un bon niveau de services aux habitants, et responsable parce que nous investissons pour continuer à embellir nos espaces publics et rénover le patrimoine en friche (exemple piscine Tournesol). Nous sommes dans l'attente de subventions nous permettant d'assumer l'investissement sans emprunt ni augmentation des impôts. Notre objectif est de maîtriser les dépenses de fonctionnement, alors que les recettes n'augmentent pas, voire diminuent.

Comme chaque année depuis le début du mandat, la priorisation des investissements et la maîtrise des dépenses de fonctionnement sont nos constantes.



Le fleurissement continuera de s'étendre



Mireille Périnel
adjointe aux finances et
à l'administration générale



« Le budget 2025 de la France n'ayant pas encore été voté, de nombreux éléments restent inconnus à ce jour, en matière de rémunération des agents, de recettes fiscales, de subventions... Dans ce contexte instable actuellement, il était essentiel de construire un budget communal à la fois volontaire et prudent.

Volontaire pour ce qui est des investissements car nous avons à cœur de poursuivre l'amélioration et l'embellissement de nos espaces publics, même si certains de nos projets, comme la transformation de la piscine Tournesol en centre de glisse urbaine, sont conditionnés à l'obtention de subventions.

Prudent en matière de fonctionnement, car la maîtrise des dépenses est impérative pour financer ces investissements sans augmenter les impôts et recourir à de l'emprunt supplémentaire. »



L'état actuel de l'ancienne piscine Tournesol...

Événements financiers impactant les finances de Saint-Martin-le-Vinoux

Nos investissements produisent nos économies en fonctionnement

Rappelons que la ville a énormément investi pour réduire ses dépenses énergétiques en rénovant l'Hôtel de Ville et la bibliothèque (qui représentaient 30% des consommations des bâtiments de Saint-Martin-le-Vinoux), après les écoles et l'accueil de loisirs il y a plusieurs années. L'économie moyenne sera de 35% sur les factures d'électricité.

De même, 75% de nos installations d'éclairage public dataient de plus de 25 ans. Leur remplacement progressif entre 2022 et 2025 (leds, nouveaux dispositifs d'extinction ou de baisse de luminosité de 50% la nuit) fera économiser à la commune 75% des factures de l'éclairage public avant travaux.

Le rapport annuel de l'ALEC (Agence Locale de l'Énergie et du Climat) constate une réduction de 27% de la consommation globale des énergies (gaz, électricité, carburant) à Saint-Martin-le-Vinoux, alors même que les travaux précités (Hôtel de Ville, bibliothèque, éclairage public) étaient en cours, donc pas encore mesurables.

Malgré cette baisse de près d'un tiers de la consommation générale, la facture globale a augmenté de 37%, en raison de la flambée des prix de l'énergie. Tout ce travail entrepris a néanmoins évité un doublement de nos factures.



Les candélabres d'éclairage public ont tous été remplacés

Le budget 2025 en quelques chiffres

DÉPENSES GLOBALES DE FONCTIONNEMENT

7 672 213 €

dont dépenses réelles : 5 501 392 €

BUDGET D'INVESTISSEMENT

4 369 728 €

dont opérations nouvelles : 2 079 196 €

Un équilibre budgétaire précaire

Les dépenses réelles de fonctionnement représenteront 5 501 392 € en 2025, contre 5 494 173 € (hors charges exceptionnelles) au BP 2024.  soit une hausse de 0,13 %.

Les recettes réelles de fonctionnement seront de 7 116 997 € en 2025, contre 7 184 590 € au BP 2024.  soit une baisse de 1 %.



Rue du 16 août, les câbles électriques seront enfouis



La place du Village, bientôt réaménagée

Des dépenses de fonctionnement en hausse, mais contenues

Les dépenses courantes de fonctionnement augmentent de 2%

Les tarifs des assurances ont augmenté de 20% par rapport à l'année précédente, un record. L'obtention, par la Ville, d'une offre globale pour tous ses lots d'assurance a évité une augmentation encore plus forte. Par ailleurs, l'accès à la déchetterie professionnelle est payante pour les communes depuis deux ans. Ainsi, tous les encombrants et déchets sauvages abandonnés par les habitants sur les espaces publics sont de fait payés par le budget de la ville, donc vos impôts. Ces comportements ne sont pas acceptables et impactent nos finances. Enfin l'augmentation des coûts de maintenance (ascenseurs, chauffage, alarmes, jeux, dispositifs lumineux, sécurité...) se poursuit.



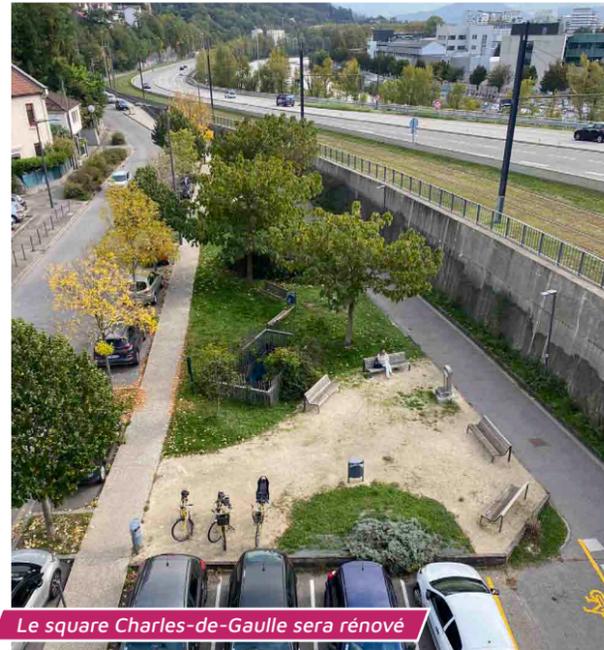
Les salaires augmentent de 1,5%

L'augmentation envisagée par l'État de 4% des cotisations retraite des fonctionnaires ainsi que la réévaluation des plus bas salaires des fonctionnaires, en-dessous du SMIC, constituent l'essentiel des hausses connues de l'année 2025.

- Consommation gaz naturel : **-29%**
- Consommation éclairage public : **-29%**
- Consommation électrique des bâtiments : **-16%**
- Total énergies : **-27%**

Les recettes de fonctionnement

Comme depuis 20 années, la Ville n'augmentera pas son taux de taxe sur le foncier bâti (43,82%). En l'absence d'un budget voté par le Parlement à ce jour, les recettes issues de la taxe foncière sur le foncier bâti devraient être figées (loi spéciale).



Le square Charles-de-Gaulle sera rénové

Le désendettement, notre second atout majeur pour l'investissement

La Ville poursuit sa stratégie de désendettement. L'annuité de la dette (capital et intérêts) sera de 366 311€ cette année et le capital restant dû est de 1 334 600 millions d'euros au 1^{er} janvier 2025.

Les principaux investissements de la ville prévus en 2025



Début de la transformation de l'ancienne piscine Tournesol en centre de glisse urbaine

900 000 €*



Réaménagement de la Place du Village

450 000 € et 150 000 € payés par la Métropole



Enfouissement des lignes électriques de la rue et de l'impasse du 16 août 1944

340 000 €



Construction d'un local sportif à l'étang pour le kayak

250 000 €*



Espaces publics et embellissement

190 000 €



Rénovation du square Charles de Gaulle

40 000 €



Remboursement du capital de l'emprunt

323 100 €

Total opérations investissement

2 402 329 €

*sous réserve d'obtention de subventions

6006

LE CHIFFRE DU MOIS

C'est le nombre d'habitants officiels de Saint-Martin-le-Vinoux* ! Un nouveau palier de franchi, qui démontre une nouvelle fois l'attractivité et le dynamisme de la commune.

*les chiffres rendus publics par l'INSEE sont toujours à N-2, soit l'année 2022

FR-ALERT : UN DISPOSITIF POUR RENFORCER LA SÉCURITÉ

Depuis juin 2022, le système national d'alerte FR-Alert informe les populations en temps réel lors de situations de danger. Accessible à tout détenteur de smartphone (4G ou 5G et ne nécessite aucune installation préalable), il envoie des notifications géolocalisées accompagnées d'un signal sonore spécifique, même en mode silencieux.

Ce dispositif complète les sirènes d'alerte et les messages diffusés par haut-parleurs. En cas d'incident grave, FR-Alert permet d'informer rapidement sur les comportements à adopter pour se protéger.



Chaque année, des exercices FR-Alert sont réalisés sur le territoire pour tester son efficacité.

LUTTE CONTRE LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES : IL EST TEMPS D'AGIR

Les chenilles processionnaires sortiront dès les premiers redoux. Pour éviter leur prolifération, il est recommandé de couper les branches abritant leurs nids dès maintenant, notamment sur les pins d'Autriche, les sapins et parfois les épicéas. Les nids doivent être coupés à environ 50 cm des branches et incinérés ou brûlés. Il est important de bien se protéger avec des vêtements couvrants et des gants.

Les chenilles processionnaires représentent un danger pour êtres humains et surtout pour les animaux, en particulier les chiens, qui sont touchés dans 80% des cas. En cas de promenade en forêt, il est conseillé d'éviter les zones où ces arbres se trouvent et de garder les chiens en laisse.

+ D'INFOS <https://urls.fr/Tdusbs>



UNE NOUVELLE STATION DOT POUR VOS DÉPLACEMENTS !

Bonne nouvelle pour les adeptes des trajets pratiques et écoresponsables : une nouvelle place de stationnement pour trottinettes et vélos en libre-service DOT a été aménagée chemin du Canet, devant l'entrée du clos du Daim. Cette installation répond à une demande des habitants du secteur, que la Ville a relayée auprès du SMMAG. Cette nouvelle place facilite l'accès au cœur de la métropole ou plus simplement à l'arrêt de tram le plus proche en évitant d'utiliser sa voiture pour un court trajet. Une solution idéale pour simplifier vos déplacements et réduire votre impact environnemental.

À vos deux roues ! Et si vous n'avez pas téléchargé l'application, c'est le moment !



BESOIN D'UNE MUTUELLE ? RENCONTREZ UN CONSEILLER JUST



La mutuelle communale Just organise des permanences régulières pour répondre à toutes vos questions. Un conseiller est présent pour vous rencontrer et vous aider dans vos démarches.

Prenez rendez-vous le dernier jeudi de chaque mois de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 en Mairie, (40 avenue Général Leclerc).

+ D'INFOS Pour choisir votre créneau de RDV, saisissez "Saint-Martin-le-Vinoux" sur le site just.fr/rdv ou appelez le 0 809 546 000 (service gratuit + prix de l'appel)



REPAIR CAFÉ : NE JETEZ PLUS VOS APPAREILS, RÉPAREZ-LES !



L'association Vinoux Réparation continue de lutter contre le gaspillage grâce à ses sessions de Repair Café, où bénévoles et habitants se retrouvent pour donner une seconde vie à des objets du quotidien.

Pour renforcer cette belle dynamique, l'association fait appel à la solidarité des habitants en collectant des outils et produits essentiels. Une liste détaillée est consultable sur le site de la Ville et les dons peuvent être déposés directement à la mairie pendant les heures d'ouverture.

Prochaines sessions Repair Café les 6 et 20 février, 20 mars et 3 avril, de 14 h à 18 h, salle Coluche de la Maison des Moais.

+ D'INFOS smlv.fr > Toutes les actualités

DES JARDINS PARTAGÉS DISPONIBLES AVEC L'ASSOCIATION PIQUE SOL

L'association Pique Sol propose actuellement 4 parcelles de 20m² dans ses jardins partagés, square Pique-Pierre. Une belle opportunité pour cultiver ses légumes, fleurs ou aromates dans un cadre convivial et verdoyant.

Pour accéder à une parcelle, il suffit d'adhérer à l'association et de s'acquitter d'une cotisation annuelle de 40€.

+ D'INFOS et inscriptions auprès de l'association Pique Sol : piquesol38950@gmail.com



QUAND L'ART JOUE LE JEU : UNE EXPOSITION HAUTE EN COULEURS

Les artistes du Foyer Arts et Loisirs vous invitent à découvrir leur exposition annuelle sur le thème *L'art et le jeu* lors du vernissage, jeudi 20 février à 18h30 à l'Hôtel de Ville.

Les élèves de Béatrice Salvi et de Birgit Lulé explorent cette thématique avec créativité : jeux de pleine nature, jeux de société, jeux musicaux ou encore jeux de mots. Chaque tableau offre une vision unique et invite à redécouvrir l'enjouement. L'exposition, visible du 20 février au 18 mars présente également des œuvres sur des sujets libres, réalisées par les adultes. Acryliques, peintures à l'huile, encres, aquarelles, pastels ou collages : une diversité de techniques qui met en lumière la richesse des créations.

+ D'INFOS fal-smlv.fr

LE GRAND VIDE-GRENIERS DES MOAIS REVIENT

Dimanche 13 avril, le parc des Moais accueillera une nouvelle édition du Grand Vide-Greniers des Moais, organisé par les associations de parents d'élèves Robert Badinter et Néron.

De 8h à 16h, cet événement convivial et festif proposera animations, buvette et food truck pour ravir petits et grands. Une belle occasion de chiner et de partager un moment agréable en famille ou entre amis.

Pour participer en tant qu'exposant : 6€ pour 2 mètres linéaires, 10€ pour 4 mètres. Entrée libre et gratuite pour les chineurs.

+ D'INFOS et inscriptions auprès de l'APE Badinter (apecbadinter@gmail.com) ou de l'APE Néron (apec.neron38@gmail.com)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION "LES AMIS DE L'ÉGLISE DE LA BUISSE RATE"

L'assemblée générale de l'association *Les amis de l'église de la Buisserate* se tiendra vendredi 14 février à 19h30, à la Maison des Moais, salle Coluche.

Tous les habitants de Saint-Martin-le-Vinoux sont invités à y assister. Seuls les adhérents de l'association auront droit de vote lors de cette réunion.

CONFÉRENCE SUR LES FEMMES PEINTRES

Association Sole Artis
Vendredi 15 février à 10h30, la Bibliothèque Pierre-Fugain accueillera une conférence de l'artiste Michelina Amore, intitulée *"Faut-il encore parler des femmes peintres ?"*.

La causerie se penchera sur un constat : bien que de nombreuses femmes aient marqué l'histoire de l'art, leurs œuvres restent trop souvent absentes des musées et des grandes collections.

Cette conférence proposera d'explorer les raisons de cette invisibilité et de mettre en lumière certaines œuvres, illustrant leur place dans l'histoire de l'art et dans la société.

Michelina Amore offrira un éclairage particulier sur l'utilisation du pastel sec dans les œuvres de ces femmes artistes.

ÇA SE PASSE À LA MAISON DES MOAÏS !

LE DÉFI

Ligue d'Impro 38

VENDREDI 21 FÉVRIER | 20H

Lancez le Défi, choisissez votre arme et improvisez en face-à-face ! Au programme de la soirée : deux duels intenses, sous l'œil attentif d'un maître de cérémonie qui arbitrera chaque rencontre.

Dans des duels d'improvisation, un comédien provoque son adversaire et chacun choisit une catégorie qui viendra corser l'affrontement. Mais quelle sera la destinée du perdant ? Venez assister à ces joutes théâtrales pour le découvrir.

8€ (Saint-Martiniers)
12€ (extérieurs)

+ D'INFOS et réservation sur improvisation.fr ou 04 76 27 07 48

M2 FESTIVAL

Musique aux Moaïs

SAMEDI 22 FÉVRIER | 13H > 22H

Pour cette seconde édition, l'APE du Néron invite de nouveau les petits et les grands à partager un moment ludique et festif autour du thème de la musique. Pendant toute l'après-midi, les plus petits pourront participer à différentes activités ludiques et artistiques sur le thème de la mélodie et du rythme.

À l'heure de l'apéritif et jusque tard dans la soirée, place à la musique live sur scène, avec trois groupes grenoblois pour vous faire danser et vibrer : *Matt & Niko*, *5 sens*, *Stone Blanket*.

Tout au long de l'événement, la buvette vous accueillera également avec des rafraîchissements et grignotages.

+ D'INFOS à venir sur Facebook : APE association des parents d'élèves de Néron



APPEL À EXPOSANTS

Exposition Artistes locaux

Chaque année, la Ville invite les artistes locaux, professionnels et amateurs à participer à une exposition collective autour de leurs talents. Peinture, dessin, pastel sec et/ou poterie.

L'exposition aura lieu du **jeudi 5 juin au mardi 1^{er} juillet** et sera placée sous le thème des sentiments.

N'hésitez pas à participer ! Le formulaire de participation est présent sur smlv.fr > Sortir > Expositions. Inscriptions avant le 10 mai.

+ D'INFOS culture@smlv.fr ou 04 76 85 14 50



APPEL À ILLUSTRATEURS POUR TROIS ÉVÉNEMENTS CULTURELS



La Ville recherche un ou des artistes pour donner vie à la programmation culturelle.

L'objectif est de créer des illustrations uniques pour trois événements majeurs, vouées à être diffusées sur les canaux municipaux.

Pour postuler, envoyez une esquisse accompagnée d'un devis au plus tard le 13 février à communication@smlv.fr.

+ D'INFOS smlv.fr > Toutes les actualités ou contactez le service communication de la Ville au 04 76 85 14 50

PORTRAIT : MARIE-ANNE, L'AMOUR DU PAIN !

Le marché de producteurs locaux de la place du Village continue de s'étoffer ! Marie-Anne Lucas, habitante de la commune, a récemment opéré une reconversion professionnelle pour se lancer dans la boulangerie.

Pain nature, aux graines, aux noix, raisins-noisettes et parfois du pain de seigle, elle propose actuellement 4 à 5 variétés de pains, mais ne compte pas s'arrêter là.

Actuellement en test, elle n'attend que le retour de ses clients pour se perfectionner. Soucieuse de proposer des mets sains, tous les ingrédients qu'elle utilise sont 100% issus de l'agriculture biologique. Les pains sont fabriqués directement dans son fournil à domicile, garantissant ainsi une production locale et artisanale.

Un rendez-vous à ne pas manquer pour les amateurs de bons pains faits maison !

Une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule, les Fromages d'Entremonts sont de retour toutes les semaines place du Village.



LE CARNAVAL ILLUMINE LA FIN DE L'HIVER

Vendredi 14 mars, de 18h à 20h, le carnaval s'invite à Saint-Martin-le-Vinoux pour célébrer la fin de l'hiver dans une ambiance festive et chaleureuse.

Départ du Parc des Moaïs à 18h.

Au programme, une parade haute en couleurs accompagnée d'un show spectaculaire de la compagnie *Cessez le Feu*. Jongleries enflammées, chorégraphies étincelantes et pyrotechnie promettent d'émerveiller petits et grands.

L'association Nougbo38 sera également de la fête, avec leurs rythmes de djembé et leurs danses endiablées, pour faire vibrer le cœur des participants.

+ D'INFOS pour découvrir le programme et le tracé de cette année, rendez-vous sur smlv.fr



LE PLUI ÉVOLUE : PARTICIPEZ À L'ENQUÊTE PUBLIQUE !

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de Grenoble-Alpes Métropole, document essentiel pour l'aménagement des 49 communes de la Métropole, entre dans une nouvelle phase avec la modification n°3. Ce processus vise à ajuster les règles de construction et d'occupation des sols, en intégrant notamment une approche bioclimatique pour mieux répondre aux enjeux environnementaux actuels.

L'enquête publique se déroulera du **lundi 17 février au vendredi 21 mars**. Vous êtes invités à y participer pour partager vos observations et contribuer activement à l'évolution du territoire.

Une permanence sera organisée à l'Hôtel de Ville de Saint-Martin-le-Vinoux **jeudi 6 mars de 9h à 12h**, en salle Hippolyte Müller, pour répondre à vos questions et recueillir vos avis.

Vous pouvez également consulter les documents et déposer vos contributions en ligne sur metropoleparticipative.fr et sur papier en mairie aux horaires d'ouverture.

Exprimez-vous, votre avis compte !



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE : UN DISPOSITIF POUR TOUS

Rénover son logement est une priorité pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Sur le territoire métropolitain, le programme Mur Mur, déployé depuis 2010, accompagne techniquement et financièrement les particuliers, copropriétés, entreprises et associations dans leurs projets de rénovation énergétique.

Ce dispositif vise à réduire les consommations d'énergie en isolant les bâtiments et en favorisant l'utilisation d'énergies renouvelables. En cumulant les aides locales et nationales, il est possible de financer jusqu'à 80% des travaux selon les ressources et les projets.

Les conditions d'éligibilité varient selon les bénéficiaires, mais l'accompagnement est gratuit pour tous, incluant audit énergétique, plan de financement, et choix des artisans.

Une démarche essentielle pour économiser, améliorer le confort de vie et lutter contre le changement climatique.

+ D'INFOS grenoblealpesmetropole.fr/murmur

CARNAVAL

Compagnie Cessez L'Feu
Association Nougbo 38

Vendredi 14 mars
Parc des Moais
Départ 18h



L'AGENDA

Vendredi 14 février

Assemblée générale de l'association
Les amis de l'église de la Buisserate
19h 30 | Maison des Moais

Samedi 15 février

Conférence de Michelina Amore
10h30 | Bibliothèque Pierre-Fugain

Dimanche 16 février

Salon de la carte postale et du vieux papier
9h - 17h45 | Maison des Moais

Jeudi 20 février

Repair café
14h - 18h | Maison des Moais

Jeudi 20 février

Vernissage de l'exposition
Quand l'art joue le jeu
18h 30 | Hôtel de Ville

Vendredi 21 février

Le Défi, Ligue d'impro 38
20h | Maison des Moais

Samedi 22 février

M2 Festival, Musique aux Moais
13h - 22h | Maison des Moais

Jeudi 6 mars

Permanence sur les 3^e modifications de PLUi
9h - 12h | Hôtel de Ville, salle Hippolyte Müller



+ www.smlv.fr

**Toutes vos démarches
en ligne !**

Horaires d'ouverture de la mairie :
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Téléphone : 04 76 85 14 50

Courriel : mairie@smlv.fr

Ville de Saint Martin le Vinoux

@st_martin_le_vinoux



Place du Village mardi de 16 h à 19 h
Place de l'Horloge jeudi de 15 h 30 à 19 h



PHARMACIES DE GARDE

15 & 16 février

Mairie - 04 76 75 24 84
61 bis av. du Gal de Gaulle, Saint-Égrève

22 & 23 février

La Monta - 04 76 75 60 69
Place Pompée, Saint-Égrève

1^{er} & 2 mars

Moulin - 04 76 75 51 48
1 allée C. Baudelaire au Fontanil-Cornillon

8 mars

La Pinéa - 04 76 75 43 33
Centre commercial La Pinéa à Saint-Égrève

9 mars

Prédieu - 04 76 75 31 67
48D route de Grenoble à Saint-Égrève

Pour trouver au quotidien une pharmacie de garde : servigardes.fr ou **0825 74 20 30**